



**Service commun de la documentation**  
**Direction des bibliothèques et de la documentation**

## **Axes prioritaires du Service commun de la documentation 2025/2026**

### ➤ **Poursuivre la démarche d'amélioration continue des services offerts**

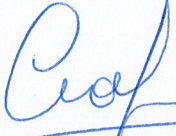
- Dans le cadre de Service Public+, mettre en œuvre le plan d'action issu du nouvel autodiagnostic réalisé au printemps 2025.
- Réaliser une étude sur les pratiques de recherche documentaire des enseignants-chercheurs et sur leurs difficultés en matière d'accès à la documentation.
- Réaliser une enquête générale de satisfaction et de besoins auprès de l'ensemble des publics.
- Poursuivre la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre du schéma handicap de l'université et les évaluer.
- Améliorer les conditions d'accueil général :
  - Améliorer les conditions d'accueil de la bibliothèque de la Manufacture des Tabacs dans le cadre du Programme Manufacture 2026
  - Etudier le réaménagement des espaces et collections du rez-de-chaussée de la bibliothèque de l'Arsenal afin d'installer le tutorat de manière plus satisfaisante
  - Engager une réflexion sur les espaces dévolus aux doctorants et chercheurs basée sur les besoins et usages de ces usagers (salle des chercheurs, salle des doctorants, carrels)
  - Mettre en œuvre l'ouverture du dimanche de la bibliothèque de l'Arsenal (si validée).
- Adapter l'offre de formation et les services d'accompagnement des étudiants :
  - Assurer l'intégration et/ou l'évolution de l'enseignement des compétences informationnelles dans le cadre de la nouvelle offre de formation en cours d'élaboration et en lien avec les composantes
  - Développer les formations doctorales en lien avec les écoles doctorales
  - Réinterroger l'offre de formation en MASTER et le dispositif MASTER'CI
  - Intégrer l'intelligence artificielle dans les activités de formation : dans les contenus des enseignements et dans les pratiques d'enseignement et d'évaluation
  - Mettre en œuvre la stratégie Leganto comme outil d'accompagnement documentaire des enseignements et comme outil de politique documentaire et de valorisation
  - Faire évoluer le tutorat au regard du contexte : enquête d'impact, programme Manufacture 2026, EEDU, processus d'accompagnement de l'Ecole de droit, prise en compte des étudiants en situation de handicap, possible déplacement physique du service.

- **Accompagner l'engagement de l'université en faveur de la Science Ouverte**
  - Contribuer aux travaux du Comité pour la science ouverte et à la mise en œuvre de ses propositions.
  - Poursuivre l'amélioration de *Toulouse Capitole Publications* au regard des enjeux liés aux identifiants des chercheurs et des structures, des transferts vers *HAL*, des processus d'alimentation et de la visualisation des données statistiques.
  - Consolider les actions relatives à la gestion des données de la recherche et assurer le partage de compétences au sein du service.
  - Mettre en œuvre l'amélioration du signalement de la production scientifique de l'établissement en open access.
  
- **Adapter l'offre documentaire aux besoins des étudiants et des enseignants-chercheurs, améliorer l'accès aux collections et leur valorisation**
  - Poursuivre l'étude sur le déploiement d'*OMEKA-S* comme plateforme pour la diffusion des documents scientifiques numérisés ou nativement numériques de l'établissement en partenariat avec le SICD-Université de Toulouse.
  - Engager la réflexion sur la politique de numérisation de collections.
  - Poursuivre le processus de révision de la charte et de la carte documentaires.
  - Poursuivre la réflexion sur la révision de l'offre documentaire à la bibliothèque de la Manufacture des tabacs dans le cadre du programme Manufacture 2026.
  - Améliorer le catalogue *Archipel* : évaluer la faisabilité des évolutions d'*Archipel* qui découleront des tests d'utilisabilité réalisés au printemps 2025.
  
- **Améliorer la préservation et la conservation des collections**
  - Poursuivre la réflexion sur la réorganisation des collections en magasin et les chantiers afférents.
  - Contribuer au projet de conservation et de valorisation du patrimoine scientifique des universités de Toulouse.
  - Instruire une étude prospective sur le stockage des collections en magasin à moyen et long terme.
  - Finaliser et mettre en œuvre le *Plan de sauvegarde des biens culturels*.
  - Etudier les réajustements à apporter à la politique en matière de *Plans de conservation partagée des périodiques* au regard de l'évolution de la politique documentaire et du contexte.
  
- **Mieux faire connaître les bibliothèques et leurs services au sein de l'université**
  - Revoir la stratégie de communication du SCD.
  - Proposer des visites des bibliothèques aux personnels de l'université.
  
- **Consolider la démarche d'analyse des activités**
  - Finaliser les tableaux de bord des départements et des services et faire évoluer les outils de l'évaluation.
  
- **Adapter l'organisation**
  - Engager une réflexion sur le circuit du document.
  - Impulser une démarche qualité basée sur l'élaboration d'un dispositif de processus et procédures visant à assurer la continuité de service et le transfert de compétences.
  
- **Poursuivre la démarche de développement durable et responsabilité sociétale (DDRS) des bibliothèques**
  - Renforcer les partenariats et être force de proposition au sein de l'université.
  - Poursuivre les actions menées dans le cadre du concours CUBE afin de réduire les consommations énergétiques.
  - Poursuivre les actions de formation et de sensibilisation sur les aspects environnementaux et sociétaux.

➤ **Accompagner les équipes par un plan de développement des compétences, la priorité sera donnée :**

- Aux actions en relation avec l'axe international de l'EPE UT Capitoile et au renforcement des compétences en langues.
- Aux actions liées à la recherche de financement et aux réponses aux appels à projet.
- Au développement de l'intelligence artificielle.
- Aux méthodes de design-thinking et de co-construction.
- Aux méthodes d'enquêtes de satisfaction et de besoins des publics.
- A l'accueil et à la communication notamment auprès des usagers en situation de handicap.
- A la mise en œuvre du *Plan de sauvegarde des biens culturels*.
- Au maintien des compétences métiers de base (socle commun de compétences).

La Directrice des bibliothèques et de la  
documentation de l'Université Toulouse Capitole



**Brigitte CRAYSSAC**